

« 24^{ème} Souvenir Jean-Louis Jeandot »
1^{ère} manche du Challenge Estival
1^{ère} manche du Souvenir Jean-Louis Jeandot 2020
Dimanche 8 Mars 2020 à VILLEJUST (91)
organisé par le VC Villejust

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
HC / 1 / 2 / 3	7h00	8h00	13	86 km	150	Oui
6 ^{ème} catég.	7h00	8h02	7	46 km		Oui
Minimes (H/F)	7h00	8h04	5	35 km		Oui
4 ^{ème} catég.	9h00	10h10	11	73 km	150	Oui
5 ^{ème} catég.	9h00	10h12	8	53 km		Oui
Cadets (H/F)	9h00	10h14	8	53 km		Oui
Dossards	Salle de la Poitevine					
Stationnements	Pas de stationnement devant les garages du poste EDF (qui sont ceux des permanents d'astreinte). Respecter le site (toilettes à la salle de la Poitevine)					
Départs et Arrivées	D59 – Rue de Frétay face au poste EDF					
Circuit	Plat					
Challenge JL Jeandot	Challenge (réservé aux coureurs de la FSGT) réunissant les deux épreuves organisées par le VC Villejust : le Souvenir Jean Louis Jeandot (8 Mars) et le Prix Gérard Caron (12 Avril). (détenu en 2019 par VC Banlieue Sud Chilly-M.) Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement					
Invitations	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2019): seront en 1^{ère} catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2^{ème} catégorie UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3^{ème} catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4^{ème} catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5^{ème} catégorie Attention : trois invitations maximum dans la saison.					
Engagements	Après de : Marcel BESNARD – 40, rue Victor Hugo - 91470 LIMOURS Tel : 06.25.32.18.40 – marcel.besnard91@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust Tarifs FSGT : adultes : 6 €, Jeunes : 5 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 8,50 €, adultes : 11,50 € (attention : trois invitations maximum dans la saison). Engagement sur place : pour tous + 2 €. Ils ne seront <u>acceptés</u> que jusqu'à la <u>limite de 150 coureurs par tranche horaire</u> Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au Jeudi 5 mars midi inclus</u> réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					